

Défi 3/4 – Résorber les coupures pour assurer la continuité des itinéraires

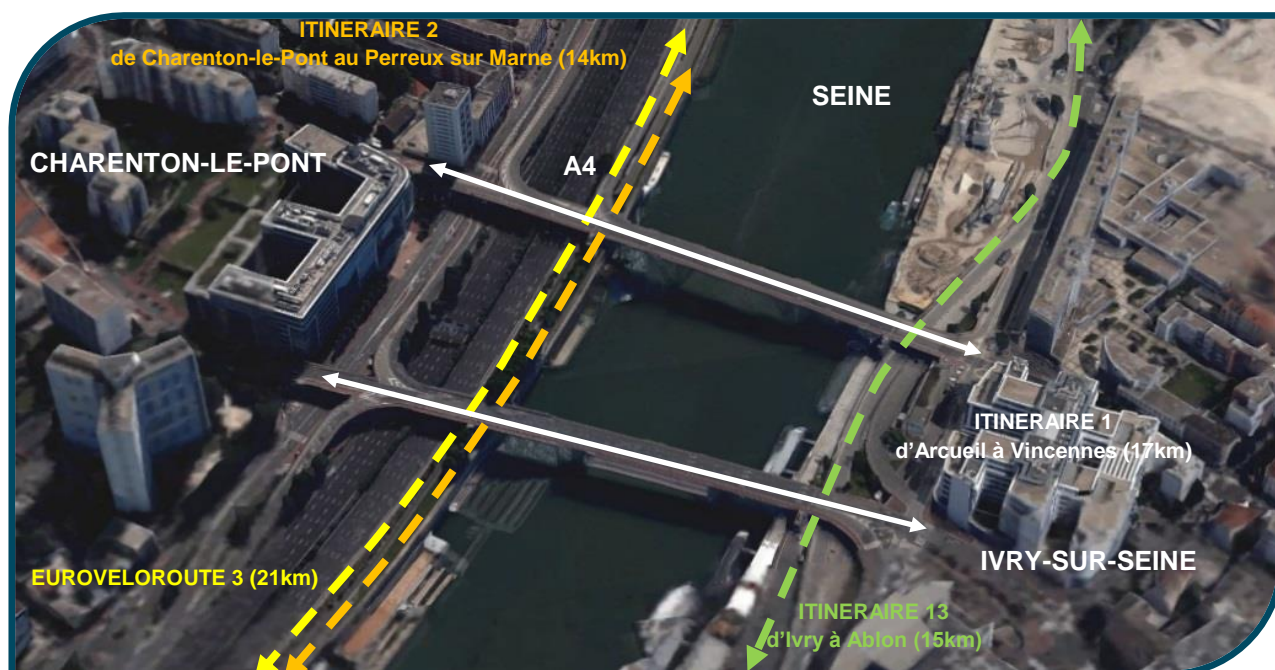
1 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet se situe sur deux communes du Val-de-Marne, Charenton-le-Pont et Ivry-sur-Seine séparées par la Seine et l'autoroute A4. Il se décline en plusieurs opérations :

- Le réaménagement de surface des ponts Nelson Mandela (amont et aval), avec l'élargissement des trottoirs et la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur chacun de ces ponts ;
- Le prolongement des aménagements sur l'avenue de la Liberté et la rue de l'Arcade sur la commune de Charenton-le-Pont ;
- La création d'une rampe voie verte (piéton/cycle) entre le pont Mandela amont et l'Euroveloroute n°3 sur le quai de halage. Cette rampe permet de rattraper environ 7m de dénivelé.
- La réhabilitation de trois des quatre escaliers reliant les ponts Mandela aux quais de Seine.

Le profil en long des ponts n'est pas modifié par le réaménagement. Dans l'optique d'accorder une plus grande place aux piétons et cyclistes, le projet prévoit l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50m de large sur chacun des ponts Mandela. Cet élargissement des trottoirs au profit des vélos se fera par la suppression d'une voie de circulation. Le flux des véhicules sera ainsi séparé des piétons et des cycles.

La rampe voie verte, d'environ 80m de long, se déroulera par l'intermédiaire de trois niveaux (ou volées). L'escalier existant côté Charenton-le-Pont sera démoli afin de créer la rampe, et sera remplacé par un escalier métallique.



Crédits photo Conseil Départemental du Val-de-Marne

L'objectif du projet est de résorber la coupure urbaine n°26 du Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF), qui identifie clairement les ponts Nelson Mandela comme une coupure urbaine à traiter en priorité, notamment en raison de l'absence de continuité cyclable et d'aménagements en faveur des piétons réduits à leur minimum. Il s'agit de rééquilibrer l'espace au profit des piétons et cyclistes et de donner une dimension plus urbaine à ces ouvrages. Les ponts Mandela relient Ivry-sur-Seine à Charenton le Pont, favorisant les liaisons vers la ligne 8 du métro, station Liberté et le bois de Vincennes.

Le traitement de cette coupure urbaine est particulièrement complexe du fait de sa longueur, plus de 300m de franchissement, lié à la présence de la Seine, de l'Autoroute A4 et à proximité d'un secteur en pleine mutation, la ZAC Ivry Confluences.

Les ponts Nelson Mandela s'inscrivent aussi au sein de plusieurs itinéraires du Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC) du Val-de-Marne.

- l'itinéraire 1 d'Arcueil à Vincennes, qui emprunte les deux ponts d'Est en Ouest,
- l'itinéraire 2 de Charenton au Perreux sur Marne en rive droite de la Seine, sur lequel s'établit également l'Eurovéloroute n°3 ;
- l'itinéraire 13 d'Ivry-sur-Seine à Ablon en rive gauche de la Seine qui passent sous les ponts le long des berges.

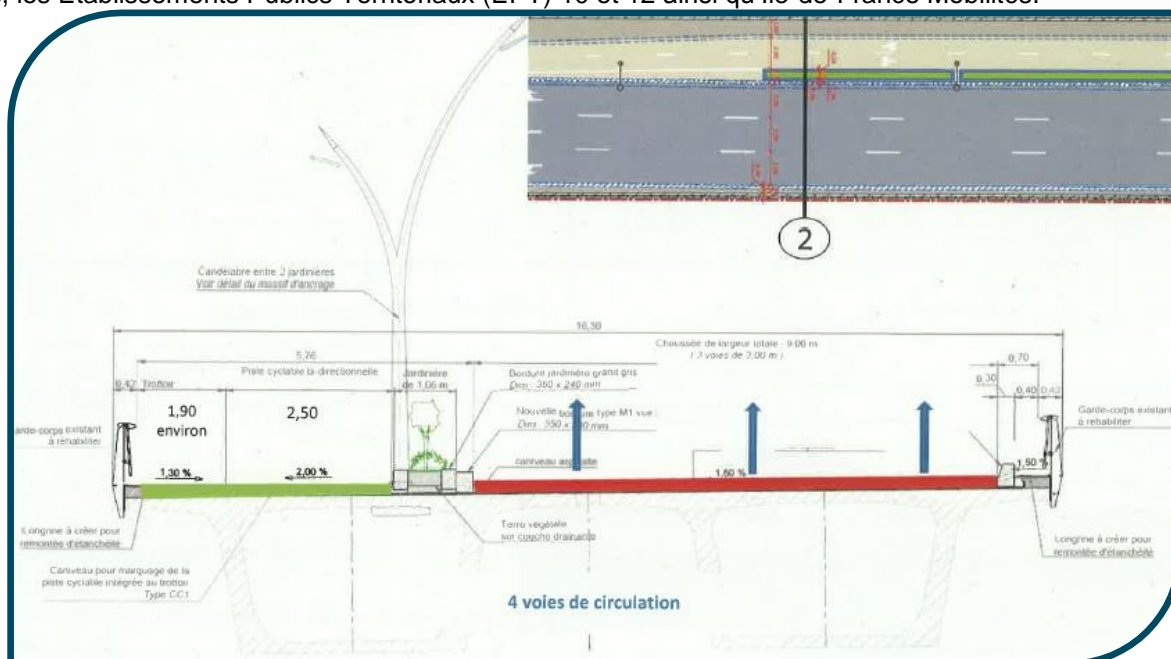
Au printemps 2017, un aménagement provisoire a été réalisé sur les deux ponts. Il a consisté à supprimer une voie de circulation et à la transformer en piste cyclable bidirectionnelle protégée. Cette réponse rapide a permis d'améliorer sans attendre les échanges entre les deux rives en attendant l'aménagement pérenne. Les travaux définitifs sont prévus fin 2019 et devraient durer un an.



Aménagement provisoire réalisé en 2017 - Crédits photo Conseil Départemental du Val-de-Marne

2 LES ACTEURS DU PROJET

Le plan de financement reste à déterminer entre les différents partenaires : la Région Île-de-France, le Département du Val de Marne (porteur du projet et maître d'ouvrage des aménagements), la Métropole du Grand Paris, les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) 10 et 12 ainsi qu'Île-de-France Mobilités.



*Coupe de l'aménagement prévu à terme sur les deux ponts
Crédits photo Conseil Départemental du Val-de-Marne*

3 VIE ET SUITES DU PROJET

Les comptages vélos sont prévus cet été afin de mesurer la fréquentation des aménagements provisoires et de diagnostiquer les difficultés d'usage pour finaliser les études projets.

4 CONTACT

Carole Ollivaud, Chargée de la conduite d'opération, Service Territorial Ouest, Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements, Conseil Départemental du Val-de-Marne

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@iledefrance-mobilites.fr